

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

9 NOVEMBRE 2009

Présents : MM DEMERSSEMAN/ DUPRE/ CHIVORET/ ROLAND/ GAUDRE /DUSAUSOY /
MMES LECLERCQ/ NEIRYNCK/ OGIEZ/ DUBOIS /PEYRONIE/
MM FABRE /LACHEREZ/ PLICHON.
Excusé : M. MOERMAN (a donné pouvoir à M. DEMERSSEMAN)

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal de leur présence et ceux qui retenus se sont fait excuser.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 19H35.

Compte rendu de la réunion du 5 Octobre 2009.

Page 6 – questions diverses

Révision du PLU

La modification de zone au fort de Noyelles lez Seclin est proposée par la commune et non par LMCU. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délégation culture

Information signature du partenariat avec l'office de tourisme de Seclin

Monsieur Dupré, Maire Adjoint, confirme que la signature de ce partenariat a eu lieu samedi 7 novembre en mairie.

Exposition des artistes noyellois

Monsieur Dupré rappelle le vernissage de l'exposition des artistes noyellois qui se déroulera dans les murs de la mairie du vendredi 13 novembre au dimanche 15 novembre.

Rendez-vous pour le vernissage vendredi à 19H00.

Concert d'harmonie

Monsieur Dupré informe qu'un concert a été prévu avec l'école de musique de Wattignies le 11 décembre. L'école a été sollicitée afin d'être associée mais le projet ne peut pas aboutir car la chorale se réunit déjà ce week-end là. Monsieur Dupré voit la possibilité de reporter au jeudi 17 décembre 2009.

Aide aux devoirs

Madame Masse accepte de diriger l'aide aux devoirs deux jours par semaine les lundi et mardi. La durée serait fixée entre 45mn et 1 heure. La prestation serait payante par les utilisateurs. Les tarifs et l'organisation seront présentés au conseil municipal du 7 décembre pour décision. La mise en place pourrait être effective à la rentrée de janvier.

Projet école

Le conseil municipal est informé du projet d'école 2009-2012 :

- Brevet informatique et Internet
- Attestation de première éducation à la route et attestation de premier secours
- Acquisitions du vocabulaire

Projet très intéressant.

Site Internet de la commune

Alain LACHEREZ fait distribuer à chacun de ses collègues les dernières statistiques des visiteurs du site Internet.

Les pages les plus fréquentées sont :

- les horaires Transpole
- la vie de l'enfant, le CR2M
- les associations

Pour la possibilité de payer par Internet, des contacts ont été pris avec la perception. Il y aura deux possibilités, payer par Carte Bleue via le site Internet et paiement par Carte Bleue au guichet de la mairie avec un socle.

Délégation Aide Sociale

Madame Leclercq informe que 95 personnes étaient présentes au repas des seniors du 25 Octobre 2009. Bonne ambiance, tout s'est bien passé. Beaucoup d'échos positifs.

Sortie Cinéma

Madame Leclercq propose une sortie cinéma destinée aux seniors le 24 novembre prochain.

Le film retenu est « Le Petit Nicolas ». 50% du prix d'entrée sera offert par la municipalité ainsi que les frais de transport.

Adopté à l'unanimité.

Bon du 14 juillet

Madame Leclercq rappelle que c'étaient des bons offerts par le CCAS à tous les noyellois de plus de 70 ans. Le CCAS a décidé de revenir à ses origines c'est-à-dire les œuvres sociales.

Les avis d'imposition ont été sollicités.

Madame Leclercq informe l'assemblée de la décision du CCAS. Les bons sont distribués de la manière suivante :

Noyellois de 70 ans et plus

- 55€ aux familles non imposables après décote
- 100€ aux familles non imposables avant décote

Les bons sont à valoir à la supérette VIVAL à Noyelles lez Seclin.

Clôture terrain de jeux

Monsieur Chivoret, Maire Adjoint rappelle le projet de clôture du terrain de jeux.

Trois entreprises ont répondu à la consultation :

- TERENVI
- CASIER
- CLOWILL

La commission propose de retenir la proposition de la société CASIER pour un prix T.T.C. de 10 145,81€.

Les travaux devront être terminés pour la fin d'année 2009.

Adopté à l'unanimité.

Aménagement paysager du terrain de jeux

Un rapprochement sera fait avec un paysagiste afin de dégager les espaces verts et que ce soit moins touffu.

Sonorisation salle Jules Caulier

Monsieur Chivoret donne à l'assemblée le détail du cahier des charges des modifications qui seront apportées à la sonorisation de la salle. Monsieur Xavier Croccel va lancer la consultation.

Salle des courts de tennis couverts

Monsieur Chivoret informe qu'il y a beaucoup d'infiltrations dans les douches, les murs sont fissurés.

L'architecte va être contacté.

Portail parking mairie

La mise en conformité du portail du parking mairie va être lancée. Nous allons profiter de ces travaux pour automatiser le portail et prévoir la même chose pour le parking de la supérette.

Revêtement sol logement La Grande Ferme

L'assemblée est informée des changements de locataires.

La commission travaux lors de sa réunion du 15 octobre a décidé le changement des revêtements de sols dans différentes pièces de deux logements. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TECHNISOL avant l'entrée des nouveaux locataires.

Elagage

Monsieur Chivoret informe qu'une consultation est en cours afin d'élaguer tous les arbres face à l'école, à l'église, etc...

Boulodrome

Monsieur Gaudré est missionné pour établir un cahier des charges.

Délégation Jeunesse et Sports

Tarifs pour les extérieurs ALSH

La commission jeunesse propose de rééquilibrer les tarifs ALSH pour les extérieurs.

Q.F.		Tarifs semaine	Tarifs 4 jours
de 0 à 485€	A	63,65€	50,92€
de 486 à 698€	B	69,45€	55,56€
de 699 à 761€	C	75,85€	60,68€
de 762 à 990€	D	82,20€	65,76€
de 991 et +	E	88,55€	70,84€

Pour mémoire tarif appliqué jusqu'au A.L.S.H. de la Toussaint

Q.F.		Tarifs semaine	Tarifs 4 jours
de 0 à 485€	A	38,75€	31,00€
de 486 à 698€	B	44,55€	35,65€
de 699 à 761€	C	50,95€	44,75€
de 762 à 990€	D	57,30€	45,85€
de 991 et +	E	63,65€	50,90€

Adoptés, ces tarifs seront appliqués à compter des vacances de Noël.

Madame Ogiez souhaite que soit étudiée la possibilité de créer un tarif famille. Ce point sera étudié en commission.

Séjour été

Stéphane Roland donne les propositions retenues par la commission.

Deux séjours en Corse avec deux prestataires différents.

L'assemblée décide de retenir la proposition de l'ADAV, les autres modalités seront étudiées en commission.

Journées MOUV'

Il est proposé à l'assemblée de valider le tarif des journées Mouv' soit :

TARIFS à la demi-journée

		Noyellois	Extérieurs
QF de 0 à 485€	A	1,65€	3,90€
QF de 486 à 609€	B	2,15€	4,45€
QF de 610 à 761€	C	2,95€	5,10€
QF de 762 à 990€	D	3,60€	5,75€
QF de + de 991€	E	4,50€	6,35€

Adopté à l'unanimité.

Inscription Internet

Il va être étudié la possibilité de traiter les inscriptions par Internet.

Monsieur Dupré et Monsieur Lacherez seront en charge du dossier.

Fierté de Noyelles

La plaque « Fierté de Noyelles » sera remise lors de la réception des prix du concours des maisons fleuries.

Tournoi de judo

Monsieur Stéphane Roland informe que le judo organise son tournoi le 28 novembre prochain. Monsieur Roland prend contact avec Monsieur Gits afin que la rue soit bloquée à la circulation; la commune prendrait un arrêté dans ce sens et le judo club mettrait des signaux aux entrées de la rue de Wattignies.

Délégation finances

Le placement des 500 000€ arrive à son terme. Monsieur Gaudré propose de replacer cette somme plus les intérêts sur un compte à terme pour une durée de six mois.

Cadeau de Noël aux noyellois

Jean-Michel Gaudré rappelle à l'assemblée le projet de l'an dernier d'offrir aux familles noyelloises une pochette d'enveloppes pré-affranchies avec des vues de Noyelles imprimées.

Cette année des enveloppes pré-affranchies ont été trouvées et il est possible d'imprimer cinq photos différentes des bâtiments ou vues de Noyelles. Une pochette de cinq enveloppes serait offerte avec le calendrier à chaque foyer.

Adopté.

Projet de logements

Monsieur le Maire rappelle les projets de création de logements locatifs et les propositions faites par le bailleur Cité Jardins.

Après lecture du préambule il explique que trois propositions seront mises aux voix :

- adoption du principe du projet
- achat du terrain Labelle/Lhermitte
- dénomination des résidences

délibération n°1 : Monsieur Dusausoy regrette que 15 personnes décident seules de la construction de 24 habitations, rappelle la charte signée par les 15 conseillers :

« nos premiers objectifs seront.....

- avons-nous le droit juridique de construire sur cet emplacement ?
- nos premiers objectifs sont d'être à l'écoute des noyellois

- notre programme à la rubrique soucieux d'urbanisme précise après concertation avec les noyellois

Monsieur Lacherez confirme qu'une concertation est nécessaire avec les noyellois.

Monsieur Dusausoy soulève également la question des autorisations de sorties de véhicules sur la rue d'Emmerin.

Monsieur le Maire confirme que les services de la D.D.E. (Monsieur Normand) ont été consultés et qu'ils ont donné leur accord.

Monsieur David Fabre ainsi que Mesdames Judith Ogiez et Chistelle Neiryck regrettent qu'il faille adopter les trois projets en même temps. Ils souhaitent que l'on puisse entendre les noyellois sur ce projet.

délibération 2 : Monsieur Dusausoy propose que le bailleur achète directement à la famille Labelle/Lhermitte, la commune baissant le prix de vente du terrain Cassignies. Ce qui équilibrerait de la même manière l'opération financière.

délibération n°3 : Monsieur Dusausoy estime qu'il est prématuré de donner l'appellation « Fatima » dans le lotissement du « château ».

Monsieur le Maire répond en rappelant que les 15 personnes qui décident ont été élues pour représenter les noyellois. Il est bien entendu que des réunions d'information et de concertation seront faites et que l'avis de tous sera pris en considération. Il rappelle également que depuis mars 2008 les noyellois ont déjà été consultés trois fois.

Concernant la préparation du projet, des réunions ont eu lieu et les informations ont toujours été portées à la connaissance du Conseil.

Concernant le montage financier, le bailleur sera interrogé sur la proposition de Monsieur Dusausoy.

Mise au vote :

- 1^{ère} question : adoption de principe du projet
pour 9 – abstention 2 – contre 4 –
- 2^{ème} question : achat de terrain
pour 10 – abstention 4 – contre 1
- 3^{ème} question : dénomination - propositions :
 - 1 résidence du Parc (rue du château)
 - 2 résidence l'Hermitage
 - 3 résidence Les Huchettespour 11 – abstention 4

Délégation aux affaires intercommunales

Monsieur Dusausoy informe l'assemblée que les contrats de territoire de LMCU ne seront pas terminés pour fin 2009.

Le vote du budget et la signature sont prévus fin février 2010. Il précise que les crédits voirie sont passés de 515 millions d'euros en 2004/2008 à 533 millions d'euros en 2008/2012.

Commission Impôts Intercommunale

Elle s'est tenue le 20 octobre 2009. Objectif est de donner un avis sur la valeur des locaux commerciaux et de déterminer des locaux de référence.

Aéroports Lille et Merville

Monsieur Dusausoy fait part d'une réunion qui s'est tenue entre le SIVOM et le Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et de Merville (SMALIM).

Il rappelle que jusque l'an dernier le propriétaire de l'aéroport était l'Etat, depuis le 1er janvier 2009 la Région est devenue propriétaire.

Il y a une écoute forte des réclamations. Le propriétaire va regarder de très près les deux bilans annuels.

Festivités

Monsieur Dusausoy recommande le feu d'artifice le 28 novembre 2009 à Marcq en Baroeul en l'honneur des 100 ans du grand boulevard.

Affaires générales

Chèque cadeau

Comme les années précédentes le chèque cadeau au personnel sera reconduit.

Adopté.

Bilan Sodemeca

Monsieur le Maire informe le Conseil que le personnel Sodemeca lui a envoyé ses remerciements pour l'aide apportée.

Réunion des trois maires

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les maires des communes de Noyelles lez Seclin, Houplin-Ancoisne et Emmerin se sont réunis en mairie de Noyelles lez Seclin afin de lancer les prémices d'un complexe sportif intercommunal.

Il est ressorti de cette réunion :

- la possibilité de réaliser ce complexe sur Noyelles lez Seclin actée au contrat de territoire
- la nécessité de faire l'état des besoins
- la décision d'organiser une réunion avec tous les services concernés
- LMCU étudie la possibilité de réserver les terrains nécessaires.

Dénomination des salles

Monsieur le Maire donne des propositions de noms de salle à l'espace Jules Caulier et de fléchage et souhaite que l'assemblée y réfléchisse pour une prise de décision lors du prochain conseil municipal.

Encart publicitaire

Une demande de publicité a été faite par une entreprise noyelloise à paraître au dos de certains NOYELLES - INFO.

Cette possibilité sera étudiée en commission communication.

Fleurissement des tombes des anciens maires

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il était de coutume par le conseil municipal de fleurir la tombe le 11 novembre de Monsieur Gratte décédé durant son mandat.

En 2008 cela a été fait dans la continuité. L'hommage étant municipal, les anciens adjoints n'ont pas été invités, ce qu'ils ont regretté.

Aussi Monsieur le Maire propose à compter de cette année de fleurir non pas une seule tombe puisque dans ce conseil très peu ont été élus avec Monsieur Gratte mais les tombes des quatre derniers maires décédés soit :

- Monsieur Alexandre Gratte
- Monsieur Jules Caulier
- Monsieur Jean-François Cuignet
- Monsieur Pierre Debuchy

Adopté.

Interm'aide

Monsieur le Maire est autorisé à signer le renouvellement de la convention avec Interm'aide (association d'insertion des personnes en difficultés).

Régie de recettes

Monsieur le Maire informe que la régie de recettes de la maison des jeunes ne fonctionnant plus depuis plus de deux ans, il est souhaitable pour des raisons administratives de la clôturer et de la fermer .

Adopté à l'unanimité.

OLEA

Monsieur le Maire informe que le jugement est en délibéré jusqu'en début décembre.

Maison VAN VELTHEM

L'acte a été signé.

Bungalow au terrain de foot

L'accès a été fait. Le contrôle de sécurité devrait passer fin novembre.

Monsieur le Maire souhaite que ce sujet soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission travaux.

Problème alarme poste

Monsieur Gaudré signale un problème de connexion de l'alarme de la poste.

Contact pris auprès de Madame Sallez responsable à Wattignies, il s'avère que le signal installé à Noyelles lez Seclin provenait d'une Poste plus importante et qu'il était toujours réglé en fonction de cela. Le nécessaire va être fait, La Poste s'est engagée verbalement à nous rembourser les connexions surnuméraires.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés, la séance est levée à 22H40.